CONSEIL MUNICIPAL
du 29 novembre 2021

ABSENTS : M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO (pouvoir à MME Pascale DELABRUYÈRE)
M. Laurent CORBLIN
MME Laly BOUZALFANE

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **ACCEPTE** le changement de prise de fonction entre le délégué titulaire et le délégué suppléant auprès du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims :
  Mme Claire GARDIEN est déclarée déléguée titulaire,
  Mme Pascale DELABRUYÈRE est déclarée déléguée suppléante.

- **FIXE**, à compter du 1er janvier 2022, les tarifs d'occupation des résidents et non-résidents de la salle des fêtes comme suit :

	RÉSIDENTS	NON RÉSIDENTS
Grande salle n°1		
Tarif week-end	500 €	1 500 €
Arrhes	150 €	400 €
Frais de ménage (en cas de salle rendue non nettoyée)	280 €	280 €
Petite salle n°2		
Tarif week-end	250 €	600 €
Arrhes	100 €	150 €
Frais de ménage (en cas de salle rendue non nettoyée)	160 €	160 €
Réunion - conférence – séminaire		
Tarif journée du lundi au jeudi		
Grande salle n°1 (rendue nettoyée)	165 €	315 €
Petite salle n°2 (rendue nettoyée)	105 €	160 €
Réunion familiale après obsèques		
Petite salle n°2 (rendue nettoyée)	0 €	51 €

- **ADHÈRE** au service RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Marne.

Les délibérations concernant l'installation du système de vidéoprotection et les demandes de subventions y afférentes sont reportées au conseil suivant du fait d'un manque de communication au préalable.

Questions diverses :

- Un planning est établi afin d'assurer les permanences du contrôle du pass sanitaire pendant le marché de Noël 2021.
-Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) dont la commune a conventionné depuis janvier 2015 permet de fournir une aide administrative auprès des personnes en perte d'autonomie.
- La rue de Chigny sera réouverte à la circulation à partir du 11 décembre prochain et ce jusqu'à la reprise des travaux soit le 03 janvier 2022 pendant une période de cinq semaines suivant la météo.
- Les dimensions du plateau devront impérativement respecter la réglementation et devront être validées par la CIP Nord avant toute continuation de travaux de chaussée.
- Les accotements de la rue Edmond Canard seront refaits ainsi que le croisement de la rue Saint Hubert et de la rue de Puisieulx.
- Une réfection des rues du Réservoir, de la Liberté, Dérodé et Pasteur est programmée sur 2022.
- Un géomètre a été mandaté par le Grand Reims pour édifier un projet de division concernant le groupe scolaire et la mairie.
- 17 hectares de bois sur le territoire de Ludes sont à vendre (mise aux enchères). Une estimation va être demandée à un agent ONF.
- 13 exposants seront présents au marché de Noël de Ludes.
- 65 rosiers offerts par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne du fait que la commune adhère à la Mission et que la section locale des vignerons participe à l'opération Villages et Coteaux propres ont été plantés près des murets en pierre, des totems et du panneau d'information « Les Sentiers de Ludes ».
- Mme Claire GARDIEN, correspondant défense, a participé à une demi-journée informative dans le cadre de la journée nationale du réserviste à Mourmelon-le-Grand.
- Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims attribue à la commune de Ludes, une subvention de 1 200.54 € pour la haie champêtre.
- Les élèves de la maternelle vont participer à la plantation de la haie champêtre le jeudi 02 décembre avec M. Nelson OLIVEIRA. Chaque élève portera son prénom à un arbuste.
- Un exercice de plan Particulier de mise en sûreté (PPMS) a eu lieu au groupe scolaire avec l'intervention d'un gendarme et de Mme Fanny SAYER. Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est un processus qui permet aux établissements scolaires de se préparer à une situation de risques majeurs (Intrusion…) et de la gérer lorsqu'elle survient pour en limiter les conséquences en attendant l'arrivée des secours extérieurs. Ce plan permet d'assurer la sécurité des élèves et du personnel présents.
- Un spectacle pour les enfants de la maternelle et des Petits Bouchons est prévu le 17 décembre prochain. »
- Un food-truck nommé « Only Food Factory » s'installe tous les vendredis à partir de 18h30 sur la place de la République et propose une variété de burgers à base de produits frais.
-Un projet d'augmentation du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel) pour Mme Caroline RULLAND va être soumis au préalable pour avis auprès du Comité Technique du Centre de Gestion de la Marne.
- Un cadeau de départ en retraite sera offert par la commune à M. Pascal LEROY.

LE MAIRE, B. SAINTOT